



AMBASSADE
DE LA REPUBLIQUE DU BENIN
EN FRANCE



87 Avenue Victor Hugo
75116 Paris-FRANCE
Tél. +33 (0) 1 45 00 98 82
Fax : +33 (0) 1 45 01 92 02
Mail : ambassade.paris@gouv.bj

PROJET DE DECLARATION DU BENIN AU DEBAT GENERAL DE LA 210^e SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO

Paris, le 03 décembre 2020

Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;
Monsieur le Président de la Conférence générale ;
Madame la Directrice générale de l'UNESCO ;
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil ;
Mesdames et messieurs,

1. Il y a 75 ans, au lendemain de la seconde guerre mondiale en novembre 1945, l'UNESCO a été créée pour relever les cruciaux défis auxquels l'humanité meurtrie était confrontée, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information et de la communication.

2. La célébration de cet anniversaire intervient cette année dans un contexte mondial non moins chaotique que celui de l'après-guerre. La pandémie de la COVID-19 à l'origine de ce chaos, nous rappelle la triste réalité de la vulnérabilité de nos systèmes éducatifs, sanitaires, économiques et culturels, celle de la persistance des inégalités, mais aussi le besoin accru de coopération internationale, seul mécanisme crédible pour maîtriser un fléau mondial tout aussi dévastateur que la guerre.

3. Dans ce contexte fort complexe, l'avenir de l'UNESCO, ses fonctions et son repositionnement stratégique dans le système multilatéral méritent d'être repensés sérieusement pour une nouvelle renaissance et une efficacité d'action retrouvée, face aux nombreux défis contemporains.

4. Dans cette perspective, le Bénin voudrait saluer les propositions ambitieuses et novatrices de la Directrice Générale de l'UNESCO, pour la prochaine stratégie à moyen terme (C/4), ainsi que le projet de programme et de budget (C/5). Le Bénin partage cette vision stratégique et transformatrice proposée pour l'Organisation et qui fait suite, pour la première fois, à un processus de consultation large et inclusive.

5. S'il est un besoin urgent et incontestable aujourd'hui, c'est bien celui d'un multilatéralisme fort, efficace et coordonné dans plusieurs domaines. L'UNESCO en offre le creuset unique et irremplaçable à travers ses secteurs de compétence. Le Bénin s'en félicite et estime que ces derniers pleinement mobilisés, peuvent accompagner dans un élan sans précédent les régions prioritaires que sont l'Afrique et les PEID, à progresser dans la réalisation des ODD et à surmonter les défis uniques qui sont les leurs.

6. S'agissant de l'Afrique, l'éducation globale et inclusive, surtout les enseignements technique et professionnel, une fois les effets de la crise atténués, peuvent être l'avenir et

constituer la clé du développement et de la prospérité, pour l'atteinte des solutions à l'emploi de la jeunesse définies par l'Union Africaine dans son agenda 2063. Il peut en être de même du patrimoine culturel, pour peu qu'il soit bien inventorié, protégé et valorisé. Par exemple, les biens culturels africains dispersés à travers le monde et dont les pays d'origine, en légitimes propriétaires, attendent la restitution avec l'assistance de l'UNESCO, peuvent constituer, une fois restitués, une forme d'aide exceptionnelle au développement des pays bénéficiaires.

7. C'est pourquoi la Priorité globale Afrique, avec une stratégie opérationnelle repensée et une allocation de ressources conséquentes, ou le projet « La route de l'esclave » renforcé et intégré, selon les recommandations du Conseil, dans le prochain C/4 et le prochain C/5, fourniront à l'UNESCO des leviers d'action efficace, pour répondre aux attentes de ses Etats membres.

8. Tout comme la Priorité globale Afrique, nous encourageons par conséquent le Secrétariat à refléter clairement dans les prochains documents programmatique et budgétaire, la nouvelle stratégie pour le renforcement du projet « La route de l'esclave », dont la pertinence et les réalisations viennent encore d'être rappelés par l'évaluation récente faite par le service IOS du domaine de travail thématique « Histoire, mémoire et dialogue interculturel pour des sociétés inclusives ».

9. Je voudrais enfin réaffirmer que le Bénin souscrit entièrement aux déclarations faites par l'Éthiopie au nom du Groupe Afrique, en sa qualité de Vice-présidente du Conseil.

10. Je ne saurais terminer mon propos, sans rendre hommage au Président de la Conférence générale, au Président du Conseil exécutif et à la Directrice générale qui, par leur leadership, leur abnégation et leur sens élevé de responsabilité, guident, accompagnent et conduisent les actions de notre Organisation commune, en cette période tumultueuse de la COVID-19.

Je vous remercie.